

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BIEDERTHAL

1^{er} JUILLET 2021

2021/022 et 2021/023

RECENSEMENT POPULATION 2022.

2.1 et 2.2 Coordonnateur communal et agent recenseur : nomination de la secrétaire de mairie Mme Muriel MUNCH.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à ces propositions.

2021/024

Ligne de bus Suisse.

Suite à l'entretien entre les représentants de la commune de Biederthal et les personnes du canton de Soleure (ensemble avec le canton de Bâle Campagne et PostAuto) concernant la ligne de bus Suisse, il a été convenu d'en discuter lors du prochain conseil municipal afin de donner un avis. Il faut savoir que de toute façon la ligne de bus Suisse transitera par la commune de Biederthal que nous donnions un avis favorable ou non. L'arrêt de bus pour l'aller se fera au niveau de la salle polyvalente et pour le retour, il s'arrêtera au niveau du 12 rue Principale (anciennement maison de M. Pierre GUTZWILLER). Les travaux pour l'installation des totems (horaires de la ligne de bus) seront les seuls frais à la charge de la commune pour un montant d'environ 2 000 €. La ligne de bus Suisse sera effective à compter du 12 décembre 2021. Le Conseil Départemental doit encore donner son avis puisqu'il s'agit d'une route départementale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à l'arrêt de la ligne de bus Suisse.

2021/025

SIPSBI - Fusion de direction entre les écoles de Fislis et Oltingue rentrée 2021/2022.

Suite au mail de M. l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'ALTKIRCH, nous annonçant un projet de fusion de directions entre les écoles de Fislis et Oltingue, la DSDEN nous demande une délibération du conseil municipal validant ce principe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de fusion de direction entre les écoles de Fislis et Oltingue.

Divers :

Les informations suivantes sont communiquées par Mme le Maire :

- Projet de nettoyage de la Birsig au Kaibenloch, suite aux orages qu'on a eu ces derniers temps, comme il y a 15 jours ou la rivière est sortie de son lit. L'ouvrier communal avait déjà entamé un nettoyage mais malheureusement cela n'a pas été suffisant. Ce sont souvent des buches ou des branches qui s'entassent et bloquent l'écoulement de la rivière. Un nettoyage avait déjà été effectué en 2008-2009. Mme le Maire propose qu'on fasse un nettoyage en septembre, il est proposé de faire participer la population. C'est une opération qu'il faudrait effectuer chaque année. Il a été décidé de faire une reconnaissance de la situation avant de lancer l'opération.

- Le projet de création d'école privée a reçu un avis défavorable de la Préfecture du Haut-Rhin car la future directrice de l'école privée est déjà directrice de l'école primaire publique de Helfrantzkirch à temps complet. L'école de Biederthal est fermée depuis 2013, le secrétariat de la mairie va se renseigner pour ce qui concerne la commission de sécurité, les vérifications périodiques et les détecteurs de CO2. Mme le Maire signale que la commune n'a plus aucuns mobiliers à mettre à disposition.

Mme le Maire rappelle toutefois que si une location devait se faire pour une école privée, la salle doit rester en priorité à la disposition :

- des personnes âgées pour leur rencontre,
- pour les mariages,
- les élections,
- les conseils municipaux.

Il a également été discuté des charges (eau potable, électricité, chauffage etc....) du bail et du montant du loyer.

M. Arnaud FERNEX nous signale que dans notre secteur, il faut prévoir environ 10 €/m³ (la salle fait environ 100 m²). Mme le Maire propose un loyer minimum de 500 € à discuter ou à délibérer lors d'un prochain conseil.

Les charges seront en supplément du loyer et sont difficilement estimable à l'avance puisque la mairie et l'école sont raccordés sur les même réseaux.

Le bail sera effectué pour 1 an si location.

- Nuit des étoiles filantes : prévue au mois d'août, date à définir.

- Nuit sans lampadaires : il est prévu à nouveau d'éteindre les lampadaires du village de 22h00 à 06h00 cette fois-ci uniquement de la nuit du samedi au dimanche le 9 octobre 2021.

M. Arnaud FERNEX se charge de prendre contact avec Priméo.

Le Maire,

Danielle CORDIER

